



Termes de références pour l'identification des consultants nationaux

Formation des membres du comité de pilotage d'élaboration du plan stratégique national des droits de l'enfant et changements climatiques, des cadres de la DGE et les membres du comité des enfants et des adolescents

I. Contexte et justification

La convention internationale relative aux droits de l'enfant vise un monde meilleur garantissant les conditions propices à la survie, le développement, le bien-être et l'épanouissement de tous les enfants. Malgré les efforts déployés par les différents intervenants, les défis et les enjeux liés à ces objectifs restent nombreux et entravent leur atteinte. Cela n'est pas spécifique au contexte tunisien puisque tous les pays du monde sont contraints aux nouvelles problématiques mondiales, notamment celles liées aux changements climatiques. Ces problématiques affectent directement les enfants en raison de leurs vulnérabilités et de la banalisation de leurs droits au niveau politique et stratégique.

Cependant les droits des enfants et les enfants eux même sont rarement pris en compte lors des débats nationaux et internationaux sur les changements climatiques et la manière d'y faire face.

La Tunisie a ratifié l'accord de Paris sur le climat en octobre 2016. L'objectif de l'accord, tel que décrit à l'article 2, est d'avoir une réponse plus forte aux dangers du changement climatique. il cherche à améliorer la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques en demandant aux Etats parties dans son article 12« de prendre des mesures pour améliorer l'éducation,, la formation, la sensibilisation, la participation du public et l'accès de la population à l'information.. ».

Pour relever les défis complexes qui représentent les changements climatiques vis-à-vis droits de l'enfant, et pour concrétiser les engagements internationaux en la matière le Ministère de la famille de la femme, de l'enfance et des Personnes âgées en partenariat avec l'UNICEF lance un processus d'élaboration d'un plan stratégique national des droits de l'enfant et changements climatiques en matière d'adaptation et d'atténuation.

Ce processus comprend un volet de renforcement des capacités des membres du comité de pilotage et des membres du comité des enfants et des adolescents de suivi de processus des droits de l'enfant et changements climatiques. Ces derniers vont bénéficier d'une formation développant leurs connaissances sur les droits de l'enfant et les changements climatiques en matière d'adaptation et d'atténuation afin qu'ils puissent participer effectivement au processus d'élaboration du plan stratégique national des droits de l'enfant et changement climatique

A cet effet, le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées avec l'appui de l'Unicef compte recruter deux consultants nationaux pour assurer des sessions de formation au bénéfice des membres du COPIL, cadres de la Direction générale de l'enfance (45 membres représentant des ministères et la société civile) et membres du comité des enfants et adolescents (14 enfants et adolescents).

II. Objectifs

L'objectif de cette consultation est double. Il s'agit d'une part de renforcer les capacités des membres du COPIL, des cadres de la DGE et du comité des enfants et adolescents en matière de connaissance, promotion, respect et réalisation des droits de l'enfant et à une approche centrée sur les droits sur les enfants et d'autre part sur les changements climatiques, son incidence sur les enfants et les bénéfices d'atténuation et d'adaptation à la réalisation des droits de l'enfant

- **COPIL** : cette formation vise à :
 - Renforcer les capacités des membres du COPIL en matière de respect des engagements internationaux souscrits par le gouvernement pour la promotion, le respect, la réalisation et la protection des droits de l'enfant.
 - Consolider leurs connaissances des principes fondamentaux de la CDE et les droits de l'enfant et les ODD et expliquer comment une approche multisectorielle, et cordonnée pourrait conduire à atteindre ces objectifs et particulièrement ceux liés avec les enfants et à leurs droits face aux changements climatiques.
 - Améliorer leurs connaissances sur les approches axées sur l'enfant et fondées sur les droits de l'enfant droits.
 - Approfondir leur compréhension sur le phénomène de changement climatique et leur incidence sur la réalisation des droits de l'enfant.
 - Présenter quelques instruments essentiels et bonnes pratiques pour l'autonomisation des enfants et des familles dans la lutte contre les changements climatiques.
 - Améliorer leurs connaissances sur les bénéfices de la résilience climatique et l'atténuation des changements climatiques pour les enfants.

- **Comité des enfants et adolescents** : cette formation vise à :
 - Expliquer aux adolescents et enfants d'une manière interactive et avec des jeux :
 - ✓ Les principes fondamentaux de la CDE
 - ✓ Les droits de l'enfant à la survie, la protection, la participation, l'éducation, à la santé, à un environnement sain ...
 - ✓ Le droit de l'enfant en tant qu'acteur de changement pour un environnement sain
 - ✓ L'agenda 2030 et les ODD
 - ✓ Leur rôle et mission dans le processus d'élaboration du plan stratégique des changements climatiques et droits de l'enfant.
 - Expliquer aux enfants et adolescents d'une manière interactive et en développant des jeux et Quiz les points suivants :

- ✓ Le phénomène du changement climatique et leur incidence sur les droits de l'enfant
- ✓ Expliquer aux enfants et adolescents les notions de la résilience climatique et l'atténuation des changements climatiques.
- ✓ Expliquer aux enfants et adolescents leur rôle et leur responsabilité dans la lutte contre les changements climatiques, en promouvant de mode de vie durable sur le plan environnemental et en montrant l'exemple dans leurs collectivités.
- ✓ Présenter des bonnes pratiques sur les actions des adolescents et enfants pour la lutte contre les changements climatiques en tant qu'acteurs de changement.
- ✓ Présenter L'agenda 2030 et les ODD et particulièrement ceux liés avec les enfants et à leurs droits face aux changements climatiques.

III. Résultats attendus

A la fin de session de formation :

- **Les membres du COPIL et cadres de la Direction générale de l'enfance :**
 - Les capacités des membres du COPIL et cadres de la DGE (45) en matière de respect des engagements internationaux souscrits par le gouvernement pour la promotion, le respect, la réalisation et la protection des droits de l'enfant sont renforcées
 - Les connaissances des membres du COPIL et cadres de la DGE des principes fondamentaux de la CDE et les droits de l'enfant et les ODD sont consolidées.
 - Les membres du COPIL appréhendent mieux les principes fondamentaux des approches axées sur les enfants et fondées sur les droits des enfants.
 - La compréhension des membres du COPIL et cadres de la DGE sur le phénomène de changement climatique et leur incidence sur la réalisation des droits de l'enfant est approfondie.
 - La connaissance des membres du COPIL cadres de la DGE sont initiés aux instruments et les bonnes pratiques pour l'autonomisation des enfants et des familles dans la lutte contre les changements climatiques.
 - Les connaissances des membres du COPIL et des cadres de la DGE sur les bénéfices de la résilience climatique et l'atténuation des changements climatiques pour les enfants sont améliorées.
- **Les membres du comité des enfants et adolescents :**
 - Les adolescents et les enfants (14) appréhendent les principes fondamentaux de la CDE, les droits de l'enfants l'agenda 2030 et les ODD liés à leurs droits et particulièrement aux changements climatiques.
 - Les adolescents et les enfants maîtrisent leur rôle et leur mission et sont engagés au processus d'élaboration du plan stratégique des changements climatiques et droits de l'enfant.
 - Les adolescents et les enfants sont informés et formés sur le phénomène du changement climatique, leur incidence sur la réalisation de leurs droits.

- Les adolescents et les enfants appréhendent mieux les notions de la résilience climatique et l'atténuation des changements climatiques en approuvant des modes de vie durable et qui contribuent à atténuer le GES et à lutter contre le changement climatique.
- Les adolescents et les enfants sont informés sur les bonnes pratiques et les actions des adolescents et des enfants pour la lutte contre les effets des changements climatiques.

IV. Responsabilités et taches des consultants

Les consultants prépareront le programme et le contenu des sessions de formation en fonction du public ciblé conformément aux TDRS de la mission et en concertation avec le MFFEPS et l'UNICEF.

Description des taches		
Taches	Livrable (Version numérique)	Délai
1. Cadrage de la mission (réunion avec MFFEPS et Unicef pour la préparation des sessions de formation)	Grille d'appréciation des connaissances et attentes des participants - Un draft du programme des sessions de formation pour validation du contenu du programme de formation	Une semaine avant le démarrage des différentes sessions
2. Animation des sessions de formation	Outils pédagogiques (présentations ppt, travaux de groupe ; quizz, grilles d'évaluation des différentes sessions etc...) adaptés pour chaque catégorie de formation ...	3jours avant le démarrage de chaque session
3. Elaboration des documents de référence	Des fiches techniques pratiques, adaptées et faciles d'utilisation qui serviront de document de référence pour les participants et favoriseront l'adoption et l'appropriation de l'approche et des outils proposés lors des formations.	Préparées avant le démarrage et remises à la fin de chaque session de formation
Rapports de mission : - Un rapport sur les sessions de formation des membres de COPIL en langue arabe. - Un rapport sur les sessions de formation des membres de comité des enfants et adolescents en langue arabe. Un résumé de deux rapports en langue française	2 rapports décrivant le déroulement des sessions de formation et comportant l'évaluation des bénéficiaires, les leçons tirées et les recommandations pour mieux capitaliser la série de formations réalisées.	Une semaine après la fin de chaque formation

- Une synthèse des feedbacks des participants aux formations sur leur satisfaction par rapport aux objectifs des formations en langue arabe.		
--	--	--

V. Durée, lieu et honoraire de la mission

La mission durera 32 jours (16 jours changement climatique et 16 jours droits de l'enfant) sur une période de deux mois (2) mois (septembre -Octobre), soit :

- **Formation en changement climatique**

- 8 jours de formation, (**Septembre-octobre**)
 - Formation de 6 jours sur les changements climatiques (politiques climatiques, mesures d'adaptation et d'atténuation) pour 45 participants : 2 jours pour 3 groupes composés de 15 participants
 - Formation de 2 jours sur les changements climatiques pour 14 enfants et adolescents.
- 5 jours de préparation (septembre)
- 3 jours de rédaction du rapport (octobre)

- **Formation en Droits de l'enfant :**

- 8 jours de formation, (**Septembre-octobre**)
 - Formation de 6 jours sur les droits de l'enfant pour 45 participants : 2 jours pour 3 groupes composés de 15 participants
 - Formation de 2 jours sur les droits de l'enfant pour 14 enfants et adolescents.
- 5 jours de préparation (septembre)
- 3 jours de rédaction du rapport (octobre)

et se déroulera à Tunis et à l'intérieur du pays.

Le paiement des honoraires des consultants sera effectué après la réception et la validation finale des livrables et conformément à la grille des Nations Unies en vigueur.

Les déplacements hors Tunis seront pris en charge par les consultants et les frais y afférents seront calculés et remboursés aux consultants selon les règles et procédures de l'Unicef en vigueur.

Profil attendu des consultants

- **Consultant expert en droits de l'enfant**

- Disposer d'une formation postuniversitaire de niveau master ou plus, de préférence dans le domaine des droits humains, droits et protection des enfants et des personnes vulnérables, sciences sociales ou juridiques ou autres domaines pertinents
- Justifier d'au moins **05** ans d'expériences dans le domaine de la formation aux droits de l'enfant

- Disposer d'une parfaite connaissance des traités et des normes internationaux et nationaux en matière de droits de l'enfant
 - Avoir une bonne connaissance des objectifs de développement durable et de l'agenda 2030
 - Posséder une excellente connaissance en formation des adultes, des jeunes et adolescents,
 - Maitriser parfaitement la langue arabe à l'écrit et l'oral. La formation et les supports utilisés seront en langue arabe.
- **Consultant expert en changement climatique (politique climatique, les mesures d'adaptation et d'atténuation)**
 - Disposer d'une formation postuniversitaire de niveau master ou plus, de préférence dans le domaine de l'environnement, changement climatique ou autres domaines pertinents
 - Justifier d'au moins 5 ans d'expériences dans le domaine de la formation aux changements climatiques en matière d'adaptation et d'atténuation.
 - Disposer d'une connaissance des traités et des normes internationaux et nationaux en matière du changement climatique
 - Disposer d'une parfaite connaissance dans l'analyse des impacts et des enjeux liés aux changements climatiques et les modes de vie durable qui y contribuent à atténuer le GES et à lutter contre le changement climatique.
 - Posséder une excellente connaissance en formation des adultes, des jeunes et adolescents, de préférence dans la thématique.
 - Maitriser parfaitement la langue arabe à l'écrit et l'oral. La formation et les supports utilisés seront en langue arabe.

<u>Consultant formateur en changement climatique</u>	50
<u>PhD en Environnement et changement climatique ou domaines connexes.....</u>	<u>6pts</u>
<u>Master ou en Environnement, et changement climatique ou domaines connexes.....</u>	<u>4pts</u>
<u>Expérience avérée dans l'analyse des impacts et des enjeux liés aux changements climatiques</u>	
Moins de 3 ans.....	3 pts
Entre 4 et 7 ans.....	5 pts
Plus de 7 an	10 pts
<u>Expérience avérée dans l'élaboration des stratégies, études, programmes, guides, et des rapports dans le domaine de changement climatique</u>	
Entre 2 et 3 missions.....	3 pts
Entre 4 et 6 missions.....	5 pts
Plus de 6 missions	10 pts
<u>Expérience en matière de formation pour adultes</u>	
Entre 2 et 3 formations.....	1 pts
Entre 4 et 6 formations.....	3 pts

Plus de 6 formations..... 5 pts	
<u>Expérience en matière de formation pour enfants</u>	
Entre 2 et 3 formations..... 1 pts	
Entre 4 et 6 formations..... 3 pts	
Plus de 6 formations..... 5 pts	
<u>Compréhension des objectifs et spécifiés mentionnés dans les termes de références</u>10 pts	
<u>Consultant Expert en droits de l'enfant et protection de l'enfance</u>	50
<u>PhD en droits, sociologie, psychologie, communication ou domaines connexes..... 4pts</u>	
<u>Master ou en droits, sociologie, psychologie, communication ou domaines connexes..... 6pts</u>	
<u>Expérience avérée dans la prévention et la protection des enfants et la promotion des droits des enfants</u>	
Moins de 3 ans..... 3 pts	
Entre 4 et 7 ans..... 5 pts	
Plus de 7 an 10 pts	
<u>Expérience avérée dans l'élaboration des stratégies, études, programmes, guides des rapports dans le domaine de l'enfance.</u>	
Entre 2 et 3 missions..... 3 pts	
Entre 4 et 6 missions..... 5 pts	
Plus de 6 missions 10 pts	
<u>Expérience en matière de formation pour adultes</u>	
Entre 2 et 3 formations..... 1 pts	
Entre 4 et 6 formations..... 3 pts	
Plus de 6 formations..... 5 pts	
<u>Expérience en matière de formation pour enfants</u>	
Entre 2 et 3 formations..... 1 pts	
Entre 4 et 6 formations..... 3 pts	
Plus de 6 formations..... 5 pts	
<u>Compréhension des objectifs et spécifiés mentionnés dans les termes de références</u>10 pts	

Supervision

La supervision de la mission sera assurée par le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors et l'Unicef.

